



# COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



## EQUIPE DE REDACTION

**Brahima CISSE**, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

[brahima.cisse@cilss.int](mailto:brahima.cisse@cilss.int)  
[cissebra@hotmail.com](mailto:cissebra@hotmail.com)

**Ngaye TORDINA**, *Analyste Marchés Agricoles et Bétail.* [ngaye.tordina@cilss.int](mailto:ngaye.tordina@cilss.int)

**Dieudonné KAM**, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*  
[dieudonne.kam@cilss.int](mailto:dieudonne.kam@cilss.int)

**Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja**, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*  
[dantata.zazouli@prodaf.net](mailto:dantata.zazouli@prodaf.net);  
[Zazouli2007@gmail.com](mailto:Zazouli2007@gmail.com)

## Bulletin mensuel *Février 2019*

# Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest



## PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



## INTRODUCTION

---

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois de décembre 2018. Les principaux produits majeurs ayant fait l'objet de commerce transfrontalier sont essentiellement : maïs, onion, sorgho, mil, niébé, tomate, souchet, cola, poisson, piment, riz et les vivriers.

Taux mensuel moyen du \$ = 576,232 FCFA ; \$ = 360,585 NAIRA ; 1 \$ = 5,406 GHS

## PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

**Tableau 1:** Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Epices, Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Déraasi, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

\* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

## INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;

- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

## FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume (tonnes) total du mois: **31 623**

Variation mensuelle: **-44,20%**

Valeur totale (\$) du mois: **9 599 863**

Variation mensuelle: **-63,30%**

### Principaux produits commercialisés :

Type Produits	Volume/tonne	Valeur en USD	%Valeur
Maïs	13812	2349584	24,48
Mil	5004	894862	9,32
Sorgho	2631	432545	4,51
Cola	2702	2068395	21,55
Piment	373	591401	6,16
Poisson	444	1593789	16,60
Riz	942	573804	5,98
Produits divers	5716	1095485	11,41
<b>Total général</b>	<b>31623</b>	<b>9599863</b>	

Pour ce mois de février 2019, la valeur total des produits agricoles et halieutiques échangés est évaluée à \$ 9 599 863, soit une hausse de (-63,30%) comparé au mois écoulé. Le volume global échangé est passé à 31 623 T contre 56 675 T, soit une baisse de (-44,20%). Les produits les plus importants en termes de valeurs sont les produits habituellement suivis à savoir les céréales (maïs, sorgho et le mil). Le maïs représente (24,48%) de la valeur régionale. Il est suivi de la cola (21,55%), le poisson 16,60% viennent ensuite les autres produits par ordre décroissant comme l'indique le tableau.

Cette baisse des flux marchands est engendrée par une diminution en volume d'une part des produits agricoles halieutiques et maraîchers, et d'autres parts une réduction de la valeur des produits majeurs tel que le maïs qui a subi une baisse de (-35,23%) comparé au mois passé, le mil (-55,60%) et le sorgho (-69,21%).

### Pays exportateurs :

Pays Exportateurs	Volume/tonne	Valeur en USD	%Valeur
Benin	4308	713086	7,43
Burkina Faso	1011	135153	1,41
Cote d'Ivoire	11908	2922512	30,44
Ghana	1461	2245370	23,39
Niger	415	130715	1,36
Nigeria	12311	2791360	29,08
Togo	209	661668	6,89
<b>Total général</b>	<b>31623</b>	<b>9599863</b>	

Pour ce mois, la Côte d'Ivoire est le principale pays exportateur avec (30,44%) de la valeur totale des produits transigés, et un volume d'exportation de maïs de (74,05%) avec les autres pays. Le Nigéria vient en seconde position avec (29,08%) de la valeur total des produits. En termes de volume, les principaux produits exportés sont le mil (15,74%), le maïs (10,22%) et le sorgho (8,31%). Le Ghana occupe la troisième avec (23,39%). Les principaux produits exportés du Ghana sont la cola et le poisson. Ensuite suivent les autres pays comme le montre le tableau.

**Pays importateurs :**

Pays Importateurs	Volume	Valeur en USD	%Valeur
Benin	1703	1495898	15,58
Burkina Faso	3202	121999	1,27
Ghana	875	81543	0,85
Mali	4436	738135	7,69
Niger	10815	1950275	20,32
Nigeria	4776	2867876	29,87
Senegal	5390	843931	8,79
Togo	425	1500206	15,63
<b>Total général</b>	<b>31623</b>	<b>9599863</b>	

Les principaux pays importateur des produits agricoles et halieutiques sont : le Nigeria avec (29,87%) de la valeur régionale. Les produits importés sont (cola, riz et produits maraîchers). Il est suivi par le Niger avec (20,32%). Au Niger, le maïs, le mil et le sorgho représentent (34%) du volume global des produits importés. Le Togo et le Bénin ont importé (15%) chacun du volume global régional tandis que le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Ghana sont en dessous de (10%) comme l'indique le tableau.

**FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL**

Nombre de têtes du mois: **79 558**  
Variation mensuelle: **-62,92%**

Valeur (\$) totale du mois: **10 381 930**  
Variation mensuelle: **-76,58%**

**Principaux animaux commercialisés :**

Type d'animal	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Cattle	26260	6068239	58,45
Goats	21696	1110945	10,70
Sheep	31602	3202746	30,85
<b>Total général</b>	<b>79558</b>	<b>10381930</b>	

Les flux de bétail ont connu une régression. Le nombre de têtes de bétail commercialisées a connu une forte baisse. La valeur totale a connue une baisse (-76,58%) par rapport au mois écoulé tandis que le nombre de têtes est passé de 214 566 têtes le mois passé à 79 558 têtes en février 2019 soit une variation de (-62,92%). Cette situation est due au

manque de données collectées sur certains corridors surveillés notamment entre le Niger et le Nigeria.

**Pays exportateurs**

Exportateurs	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Burkina Faso	79324	10293944	99,15
Mali	234	87985	0,85
<b>Total général</b>	<b>79558</b>	<b>10381930</b>	

Le Burkina Faso et le Mali sont les principaux pays fournisseur du bétail. Pour ce mois le Burkina Faso à exporté (99,15%) de la valeur totale des échanges enregistrés, le Mali avec (0,85%),

**Pays importateurs**

Importateurs	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Benin	1450	191417	1,84
Cote d'Ivoire	24612	5055736	48,70
Ghana	18444	1529302	14,73
Nigeria	1660	205563	1,98
Senegal	234	87985	0,85
Togo	33158	3311925	31,90
<b>Total général</b>	<b>79558</b>	<b>10381930</b>	

La Côte d'Ivoire est le pays qui a le plus importé avec (48,70%) de la valeur totale des échanges. Elle est suivit du Togo avec (31,90%) et en fin du Ghana (14,73%), comme l'indique le tableau.

**CONCLUSION – FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX**

Valeur (\$) totale du mois: **19 981 793 \$**

Variation mensuelle: **-71,65%**

Designations	Volume/Nb de têtes	Valeur en USD	%Valeur
<b>Flux principaux produits agricoles et halieutiques</b>			
Maize	13812	2349584	24,48
Millet	5004	894862	9,32
Sorghum	2631	432545	4,51
Colanut	2702	2068395	21,55
Pepper	373	591401	6,16
Fish	444	1593789	16,60
Rice	942	573804	5,98
Produits divers	5716	1095485	11,41
<b>Total général</b>	<b>31623</b>	<b>9599863</b>	
<b>Flux commerciaux du bétail</b>			
Type d'animal	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Cattle	26260	6068239	58,45
Goats	21696	1110945	10,70
Sheep	31602	3202746	30,85
<b>Total général</b>	<b>79558</b>	<b>10381930</b>	
<b>Total général</b>	<b>111181</b>	<b>19981793</b>	

La valeur des échanges commerciaux, tous produits confondus observée au cours du mois sur les principaux corridors est en baisse comparativement au mois passé. La valeur totale régionale des échanges commerciaux est passée à \$ **19 981 793** contre \$ **70 498 708** le mois passé soit une forte baisse de (-71,65%).